



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 52461

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le rapport de la défenseure des droits de l'enfant remis récemment à M. le Président de la République. Dans ce rapport, Mme Claire Brisset suggère d'instituer un interlocuteur unique pour les enfants confrontés aux services d'aide sociale dans les départements et d'éviter les placements successifs d'enfants. Elle propose, par ailleurs, de soutenir l'exercice de l'autorité parentale, même en cas de placement de l'enfant dans des familles d'accueil ou des centres. Elle lui demande de lui indiquer sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52461

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9640